

## MISSIONS

Le kinésithérapeute :

- Participe à l'évaluation, la mise en place et au développement des capacités fonctionnelles des usagers,
- Met en œuvre des techniques de kinésithérapie selon les besoins des usagers et prescription médicale,
- Apporte des éclairages à l'équipe pluridisciplinaire dans son domaine d'intervention pour l'élaboration du PAI,
- Evalue les résultats obtenus par la mise en œuvre de techniques spécifiques de kinésithérapie,
- Intervention auprès des professionnels dans le cadre de la transtechnicité,
- Participe au suivi du matériel dans son champ de compétence propre en lien avec le MPR.

## ACTIVITES PRINCIPALES

- Evaluer les capacités fonctionnelles sensori-motrices d'une personne et mesurer son niveau de performance et d'autonomie,
- Déterminer la nature et évaluer l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles,
- Analyser leurs interactions,
- Poser un diagnostic kinésithérapique, inclus dans le Projets d'Accompagnement Individualisé de l'utilisateur (PAI), en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, et formuler des objectifs de soins,
- Réaliser les soins relatifs à son domaine de compétence,
- Collaborer avec les différents membres de l'équipe pluri professionnelle et pluridisciplinaire,
- Favoriser et entretenir des liens avec la famille et l'entourage des usagers,
- Mener des missions de formation auprès des professionnels sur des thèmes de son domaine de compétence,
- S'impliquer activement dans la vie institutionnelle.

## COMPETENCES

Formation requise : Diplôme d'Etat de kinésithérapeute.

**Savoir faire**

**Savoir être**

<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyser, synthétiser des informations permettant l'accompagnement de l'utilisateur en lien avec le PAI établi,</li><li>- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence,</li><li>- Eduquer, conseiller les usagers et/ou les professionnels de proximité à l'état de santé de ce dernier,</li><li>- Savoir utiliser l'outil informatique et maîtriser le PSI,</li><li>- Évaluer ses pratiques professionnelles,</li><li>- Créer, fabriquer et ajuster des installations.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travailler en équipe pluri-professionnelle et pluridisciplinaire,</li><li>- Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne,</li><li>- Être autonome dans son travail,</li><li>- Savoir prioriser et anticiper ses interventions,</li><li>- Être disponible,</li><li>- Être à l'écoute,</li><li>- Créer une relation d'aide,</li><li>- Faire preuve de respect.</li></ul>
--	---